

## Jean MADOUMA

L'AUDITORIUM du ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement durable abrite ce matin l'atelier de lancement du processus de formulation de la stratégie nationale et plan d'actions pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux (PFNL).

Ce projet vise la conservation et la gestion des PFNL par le biais d'une participation active des parties prenantes, grâce à l'application d'un cadre juridique. Mais aussi l'amélioration des conditions de vie et du niveau de sécurité alimentaire des populations dépendantes des forêts, en particulier des groupes les plus vulnérables, grâce à la réalisation des principes du droit à l'alimentation et au développement des PME économiquement viables.

Pour Alain Makaya, coordinateur, durant trois ans, l'initiative va permettre de réduire le niveau de pauvreté des communautés forestières, gérer et conserver les PFNL par l'amélioration des techniques de production et des méthodes de récolte et de prélèvement. Mais surtout de valoriser les principales filières en renforçant les capacités des acteurs impliqués.

Pendant deux jours, les experts vont passer en revue tous les textes actuels qui régissent le secteur des PFNL et y faire des recommandations, informer, sensibiliser et échanger sur les objectifs, les résultats attendus et les activités prévus dans la mise en œuvre de cette initiative. En plus de mettre en place le comité consultatif national sur les PFNL, de présenter les modalités de collaboration entre la Fao, le ministère en charge des forêts et le comité



La valorisation du manguier sauvage, ici une pépinière de l'IRAF ...



... et le kolatier au bénéfice des populations.

consultatif national et les consultants, tout en identifiant des parties prenantes, leur engagement et leur contribution significative à la réussite de ce projet.

Il est à signaler que ce projet est mis en œuvre à travers un partenariat entre le ministère des Eaux et Forêts et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) sur un financement de la République allemande, par le biais de son ministère en charge de l'alimentation et de la protection des consommateurs.

Cette initiative veut contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la gestion durable des forêts, à travers la valori-

sation des PFNL par les populations locales. Elle a été conçue pour fournir à la COMIFAC, au gouvernement gabonais, à différentes communautés et aux partenaires comme les ONG, une expertise adéquate et les soutenir pour acquérir des capacités.

Pour ce faire, deux sites pilotes ont été choisis et serviront de test. Il s'agit de la zone qui s'étend sur les axes routiers Oyane 1, Fourplace et FourPlace-Roungoula dans la province de l'Estuaire. L'autre site est situé à la périphérie du parc national de la Lopé sur les axes routiers Ayem-Boué et Kazamabika-Mikongo, dans la province de l'Ogooué-Ivindo. ■